



**ALLOCUTION
DU MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
DE LA REPUBLIQUE GABONAISE**

Relative

**A LA CONFERENCE DE SEOUL
SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX**

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Messieurs les Ministres des Affaires Etrangères et de la Défense Nationale,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi un rappel historique.

Le Gabon mon pays est membre des Nations Unies depuis son accession à la souveraineté internationale en 1960, il est attaché de ce fait à la promotion des buts et principes de la déclaration universelle des droits de l'homme. C'est pourquoi, dans le cadre du maintien de la paix, le Gabon s'est engagé résolument sur les plans national, régional et international à contribuer de manière significative aux opérations de maintien de la paix.

Mon pays a été présent en République Démocratique du Congo et en tant qu'observateur au Darfour (Soudan) en 2003 dans le cadre de la guerre du Shaba en 1978.

Le Gabon a été également présent sans discontinuer en République Centrafricaine depuis vingt-cinq (25) ans, sous plusieurs mandats dont sept (7) ans sous mandat onusien de la Force Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA).

Depuis le 15 septembre 2014 (07 ans), le Gabon est résolument engagé à travers les mandats 2149 puis 2499 du Conseil de Sécurité des Nations Unies dans la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA).

Le premier Mémoire d'Entente (MOU) signé le 13 mai 2016 avec un effet rétroactif, organisait les Forces gabonaises sur le schéma d'un bataillon de réserve fort de 450 militaires. Le BATRES était déployé sur le territoire centrafricain à travers les villes de Bangui, Bria, Bambari, Pombolo, Mobaye, Alindao, Kagabandoro et Bangassou.

Le deuxième MOU signé le 1^{er} janvier 2020 configurait les Forces gabonaises autour d'un Bataillon d'Infanterie Légère (BATINF), exclusivement dans les localités d'Alindao, Pombolo et Mobaye.

Dans un environnement sécuritaire complexe et en perpétuelle mutation, le Bataillon gabonais a su s'intégrer et remplir les missions principales qui consistent à **protéger les personnes civiles vulnérables et à soutenir la restauration de l'autorité de l'Etat centrafricain.**

Près de 3600 militaires gabonais ont été déployés et engagés à la MINUSCA dont les personnels féminins ont également œuvré à assurer un environnement stable à travers les missions d'escorte de convoi humanitaire, de soutien médical, de Prévôté, de patrouilles et de sécurisation des points sensibles.

A titre d'illustration, de janvier 2019 à janvier 2021, le bataillon gabonais a su réaliser 2930 patrouilles conjointes avec les forces de sécurité intérieures (FSI), 1606 escortes de sécurité et 25 opérations de bouclage et fouille de zones avec arrestations.

Au regard de la résurgence des conflits armés dans le monde et des menaces asymétriques qui sont facteurs de déstabilisation de notre région en particulier, l'ONU doit renforcer son mécanisme institutionnel, par la prise en compte des aspects socio, politico-culturel des populations à protéger afin d'améliorer les opérations de maintien de la paix sur le terrain.

L'impact négatif des conflits armés sur la réalisation des objectifs de développement est largement démontré dans notre sous-région.

C'est ici l'occasion de magnifier et féliciter le travail des Nations Unies et de saluer le travail de son Secrétaire Général pour le travail accompli.

C'est aussi l'occasion pour le Gabon par ma voix au nom du Président Ali BONGO ONDIMBA, chef de l'Etat et Chef suprême des forces de défense et de sécurité, de réaffirmer son « pledge » et son engagement à contribuer entre autres dans le cadre du maintien de la paix et de répondre aux appels qui lui seraient fait, le cas échéant, en faveur du soutien desdites opérations.

Je vous remercie de votre aimable attention.
